

Mandelieu-la-Napoule est une commune française, située dans le département des Alpes-Maritimes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mandelieu « Ville Canopée urbaine » conçoit et met en œuvre des politiques ambitieuses en faveur des habitants du territoire sur différents domaines de compétences. Dotée d'une population de 21 700 habitants surclassée 40 000 - 80 000 habitants, la commune est membre de la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins.

**La Mairie de Mandelieu-La-Napoule recrute pour sa Direction Générale des Services Techniques,
Pôle Ingénieries/Conception
Un(e) Responsable Bureau d'Etudes (H/F).**

La Direction Générale des Services Techniques (DGST) recouvre un domaine d'intervention stratégique au sein de la collectivité. Responsable de tous les travaux neufs, de la réalisation des études à l'exécution des grands travaux dans les domaines suivants :

- la voirie et les réseaux divers : routes, eaux pluviales, eaux usées, eau potable, éclairage public
- les bâtiments publics communaux
- les équipements sportifs.

Sous la responsabilité de la DGST, le(la) Responsable Bureau d'Etudes pilote et réalise, en interne ou en externe, les études préalables et les études de conception d'un projet d'infrastructure ou de réseau. Les études sont réalisées dans le respect de la réglementation et des règles de l'art en matière technique, et en prenant en compte, dès l'amont, les notions de coût global, de partage de la voirie et de sécurité des usagers. Il (elle) réalise, à l'aide de logiciels spécialisés, l'ensemble des documents graphiques relatifs à un projet, des études préalables aux plans d'exécution et dossiers d'ouvrages exécutés et en assure la mise à jour lors de modifications intervenues.

Les missions principales sont les suivantes :

Réalisation des études préalables liées à des projets d'aménagements urbains :

- Suivre les études d'impact du projet sur l'environnement (bruits, loi sur l'eau, nuisances diverses liées aux chantiers, etc.)
- Exploiter l'information géographique et cadastrale disponible sur SIG ou sur BIM
- Prendre en compte les politiques locales de développement économique et d'aménagement dans l'étude du projet
- Comprendre et prendre en compte le contenu des documents d'urbanisme
- Mettre en évidence les contraintes techniques conditionnant la faisabilité technique du projet (géologie, géotechnique, études hydrauliques, accessibilité etc.)

Reconnaissance des terrains et vérification des procédures d'acquisitions foncières :

- Reconnaître le terrain et vérifier la faisabilité opérationnelle du projet
- Faire face sur le terrain à des problèmes techniques ou des incidents de chantiers dans un contexte naturel (géologie, relief, etc.) ou urbain difficile
- Conseiller les élus et élus, et les alerter sur les risques techniques

Réalisation des études de conception de voirie, d'ouvrage d'art étude réseau en intégrant la notion de partage de la voirie :

- Dresser des esquisses, plans ou schémas de principe aux différents stades d'un projet
- Consulter des partenaires institutionnels et gestionnaires des réseaux
- Rechercher avec des architectes et des paysagistes une qualité architecturale et paysagère des ouvrages
- Réaliser une recherche documentaire critique sur des procédés et des techniques innovants

Participation aux étapes de communication et de concertation :

- Participer aux réunions publiques, en appui des élus et éeues, pour présenter les options techniques retenues et savoir les argumenter
- Communiquer sur les aspects techniques, économiques et environnementaux des projets en amont et pendant les études préalables au commencement des travaux
- Prendre en compte dans les études de conception, les avis et recommandations issus des étapes de communication et de concertation

Choix des options techniques et environnementales et analyse technique des offres des entreprises :

- Rédiger un CCTP d'un marché de voirie en respectant le contexte réglementaire et les règles de l'art
- Transcrire le projet graphique et technique dans le CCTP
- Proposer l'insertion de clauses environnementales et sociales

Estimation et vérification de la faisabilité économique et financière du projet :

- Etablir des devis et réaliser un diagnostic coûts/opportunités
- Planifier la réalisation des travaux ; imputer les prestations

Planification et coordination de chantiers réalisés par des entreprises :

- Planifier les opérations sur un chantier
- Contrôler les calendriers d'avancement des travaux et apporter les modifications nécessaires au respect des délais et du budget engagé
- Piloter, coordonner et contrôler les interventions des équipes
- Assurer l'implantation et le suivi de l'exécution par ses équipes des projets techniques
- Guider et contrôler l'exécution des travaux et leur conformité aux règles de l'art et aux exigences de sécurité
- Recevoir les partenaires et faire remonter les informations

Contrôle et vérification de la signalisation et du respect des clauses de prévention et de sécurité sur les chantiers (cf DICT CSPS) :

- Mettre en place des dispositifs visant à améliorer la sécurité routière pendant le chantier
- Mettre en place une déviation et une signalétique de chantier
- Rédiger une convention, un arrêté de circulation
- Vérifier les choix des procédés technologiques utilisés pour réduire les nuisances du chantier, dans le respect des études d'impact liées au projet
- Vérifier la bonne implantation des ouvrages et faire réaliser les plans de récolement

Contrôle et évaluation des travaux. Contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaboration du dossier de récolement de l'aménagement réalisé :

- Vérifier la conformité des prestations des entreprises avec les clauses techniques définies dans les marchés (CCTP, DCE, etc.)
- Vérifier la conformité des pièces de paiement aux travaux exécutés
- Contrôler la gestion et l'engagement des dépenses
- Contrôler la conformité des documents administratifs
- Développer des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la qualité des services rendus

Gestion de base de données et élaboration documents graphiques :

- Réaliser des plans d'ouvrages : esquisses, plans ou schémas de principe aux différents stades d'un projet
- Comprendre et prendre en compte dans les projets le contenu des documents d'urbanisme
- Mettre à jour des maquettes numériques, des bases de données, des plans (urbanisme, réseaux, infrastructures, constructions et bâtiments)
- Utiliser un ou des logiciels de conception, dessin, publication, virtualisation
- Réaliser des plans de recouvrement de réseaux divers et contribuer aux déclarations DTDICT
- Traduire les esquisses en volumétrie et en colorimétrie
- Intégrer dans ses analyses les problématiques des différents services spécialisés
- Appliquer la charte graphique en place
- Préparer le dossier d'urbanisme

Participation à l'évaluation quantitative des relations avec les bureaux d'études été Entreprises :

- Planifier la réalisation des documents
- Participer au chiffrage d'une étude
- Calculer les métrés (linéaires, surfaces et volumes)
- Réaliser les relevés sur site
- Participer à la mise en cohérence des pièces techniques avec les pièces graphiques (CCTP)
- Contrôler et réceptionner les plans et maquettes numériques des prestataires
- Répondre aux questions techniques des prestataires
- Réaliser des documents de communication (plaquettes, panneaux d'exposition, photomontages, maquettes, etc.) ou piloter leur réalisation par des prestataires externes

Gestion des matériels : logiciels bibliothèque de plans et supports d'information :

- Réaliser ou commander des tirages v/ Gérer des archives graphiques et leurs supports
- Lire les cartes et utiliser un système d'information géographique (SIG)
- Utiliser les logiciels de retouche graphique et d'images
- Exploiter les informations disponibles dans les différentes couches (topographie, hydrologie, occupation du sol, etc.) d'un document issu d'un SIG
- Contribuer à la conception et à la mise à jour des données d'un SIG
- Intégrer dans une base de données les documents cadastraux numérisés

Missions annexes :

Réalisation et édition de plans pour des services en transversalité :

Police municipale (plans pour les marchés), Foncier (AOT), Ports et Plages (concessions des plages)
Elections (planches pour les élections) et CD (plans projets)
Devis levés topographiques pour les services urbanisme, foncier etc.

Compétences requises :

• Compétences techniques :

- Pathologies des chaussées, diagnostic, méthodes d'auscultation
- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité
- Rôles, missions et compétences des acteurs (MOA, AIVIO, MOE) et des partenaires techniques

CCTP type

- > Techniques d'expression orale et écrite
- > Identification des missions du maître d'œuvre, choix du maître d'œuvre, choix du mode de dévolution des marchés de travaux
- > Diagnostic de la voirie, mise en évidence des contraintes, propositions de procédés et techniques innovantes dans le cadre de l'économie circulaire
- > Géologie et mécanique des sols (géotechnique)
- > Techniques de génie civil
- > Matériaux traditionnels et contemporains et techniques de mise en œuvre
- > Matériaux alternatifs en techniques routières
- > Mécanique des fluides, hydraulique appliquée
- > Mécanique des structures (résistance des matériaux, béton armé et précontraint, structures métalliques, contrôles et mesures)
- > Ingénierie et méthodes de conduite de projet
- > Constitution d'un DCE
- > Eco comparateurs Clauses de chantiers propres
- > Utilisation des matériels de topographie informatisés
- > Techniques traditionnelles de dessin (croquis, schémas) et dessin assisté par ordinateur
- > Technologies de l'information et de la communication
- > Offres de services en communication
- > Notions d'archivage

- > Logiciels CAO-DAO, norme IFC, formats et conversions de formats
- > Lecture, utilisation et visualisation de maquettes et plans à toutes les échelles > Infographie
- > Notions de photographie et de AO
- > Principes d'une charte graphique
- > Code de l'urbanisme, normes d'accessibilité, sensibilisation sécurité incendie, sûreté
- > Normes, documents techniques unifiés (DTV) et conventions graphiques propres à chaque type de domaine technique (bâtiments, infrastructures et réseaux, paysage, etc.)
- > Notions de base en topographie ; connaissance de la réglementation DT-DICT, travaux à proximité de réseaux et autorisation niveau concepteur
- > Techniques du bâtiment et du génie civil
- > Système d'information géographique
- > Notions sur les systèmes de bases de données

• **Compétences relationnelles :**

- Être rigoureux(se), réactif(ve) et faire preuve de disponibilité
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à être force de proposition
- Sens des responsabilités
- Savoir écouter et négocier
- Savoir communiquer

• **Compétences managériales :**

- Savoir faire preuve d'autorité et d'arbitrage
- Savoir gérer les situations relationnelles difficiles
- Savoir animer une réunion de travail
- Savoir conduire un projet
- Savoir négocier
- Coordonner les relations entre les différents intervenants

Conditions de travail et environnement :

Poste à pourvoir par voie de mutation, détachement ou contractuelle

Catégorie A : Ingénieur, Ingénieur principal – filière technique

Lieu de travail : Direction Générale des Services Techniques 415 Chemin de Saint-Cassien – 06210 Mandelieu-la-Napoule

Temps complet – 37 heures

Poste à pourvoir dès que possible

Rémunération selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale + RIFSEEP+ 13ème mois

Tickets restaurants – Protection sociale

Date de limite de réception des candidatures : **01/03/2025**

Réception des LM et CV par mail : drh-recrutement@mairie-mandelieu.fr